



MAIRIE DE POUGNY

46 rue de la Mairie 01550 Pougny
Tél : 04 50 56 78 77

Mail : pougny@pougny01.com
Site internet : www.pougny01.com

Horaires d'ouverture

Lundi, Mardi, Jeudi
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
Mercredi
9h à 12h

Fermeture

Mercredi après-midi et vendredi

Rendez-vous avec Mme la Maire

Les lundis de 16h30 à 17h30

Rendez-vous urbanisme

Les lundis de 16h30 à 17h30

La Périgolade

Tél. : 07 86 09 04 57

Assistante sociale

Tél : 04 50 42 12 65

Bus à la demande

Informations page 4

Numéros d'urgence

15 : Médical - SAMU

17 : Police secours

18 : Sapeurs pompiers

112 : Numéro d'urgence dans
l'UE et la Suisse

LE MOT DE LA MAIRE

Ainsi le président Macron a imposé de nouvelles règles et ma responsabilité me conduit à nouveau à vous mettre toutes et tous en garde contre le fléau covid. Nous en avons pourtant assez de ces restrictions de liberté et nous devons en toute conscience faire encore des efforts puisqu'il y a pénurie de vaccins.

Inutile d'accuser l'administration, seulement une pénurie due à notre impossibilité d'en produire puisque nous ne possédons pas les brevets et que la recherche publique a été soumise à de fortes restrictions en personnel, comme les services hospitaliers ces trente dernières années.

Pour notre part, nous venons de voter notre premier budget communal préparé avec soin par Monique Graziotti, secrétaire comptable, Gilles Ravache, élu chargé des finances, la commission finances et discuté point par point par les conseillers. Je vous laisse le découvrir dans ces pages. Il nous permet une certaine marge de manœuvre pour déclencher les projets que nous déciderons ensemble. Seule une partie débutera en 2021.

La commune améliore les locaux de l'école, c'est sa première responsabilité. C'est ce que nous avons fait depuis le 3 juillet. Et ainsi à la rentrée de février, deux nouvelles classes de bonne qualité sont ouvertes et occupées. Le périscolaire a regagné sa place, la vieille classe vétuste sert à l'activité physique. S'il était besoin, sachez que nous n'avons pas trop dépensé puisque nous avons obtenu en subvention, plus de la moitié de la dépense.

Après une lecture attentive de ce journal, je vous invite à participer à la visioconférence du village, à défaut de réunion publique,

le mardi 27 avril à 19h30.

Pour vous connecter vous pourrez activer le lien sur le site de la commune.

Nous mettons aussi, à disposition à la mairie, un registre pour recueillir vos réactions.

Annie Marcelot

Un budget 2021 tourné vers l'avenir

Le budget prévisionnel pour 2021 a été adopté par le Conseil municipal le 23 mars.

Ce premier budget de la mandature a été conçu dans une vision dépassant la seule année 2021.

Il permet d'assurer le service public dû aux habitant·e·s de la commune. Ce service public est permis par le versement des impôts que nous acquittons toutes et tous.

Dans le volet investissement le Conseil municipal a choisi d'inscrire les projets qui verront le jour dans les prochaines années. Ainsi les opérations sont programmées et se réaliseront et seront financées progressivement.

DETTE

Au 1^{er} janvier 2021 la commune avait trois emprunts en cours. Un de 550 000 €, souscrit en 2006 sur 20 ans, pour financer les logements de l'école, puis deux autres de 1 000 000 € sur 20 ans et de 600 000 € souscrits en 2019 pour financer la salle polyvalente. Le capital restant dû était de 1 707 703,48 €.

En mars nous avons remboursé l'emprunt de 600 000 €.

La dette a donc été ramenée à 1 107 703,48 €.

Les intérêts s'élèvent à 24 000 € par an.

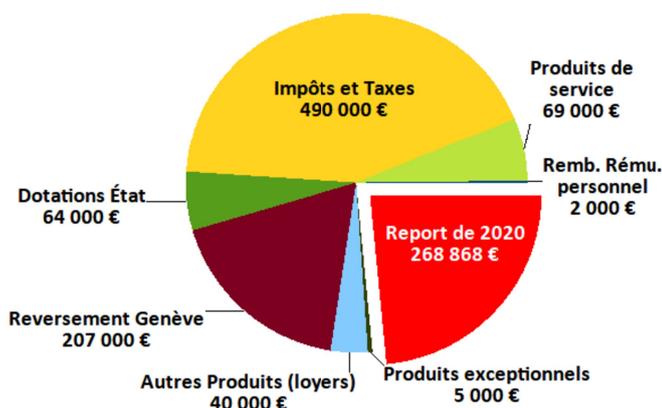
La capacité de désendettement de la commune est de cinq années.

Fin 2020 la commune avait 3 408 422,12 € de disponibilités (argent sur son compte).

FONCTIONNEMENT

Recettes : 1 145 867,63 €

877 000 € + 268 867,63 € (reportés de 2020)



Les recettes de la communes sont en légère augmentation.

Les impôts et taxes représentent 56 % des recettes de fonctionnement. Les impôts locaux (Taxe d'habitation, taxe foncière et taxe sur le foncier non-bâti) en sont la plus grosse part, ils représentent 42 % des recettes. Si on considère que la compensation financière genevoise est une recette fiscale, quasiment 80 % des recettes sont issues de la fiscalité et des taxes.

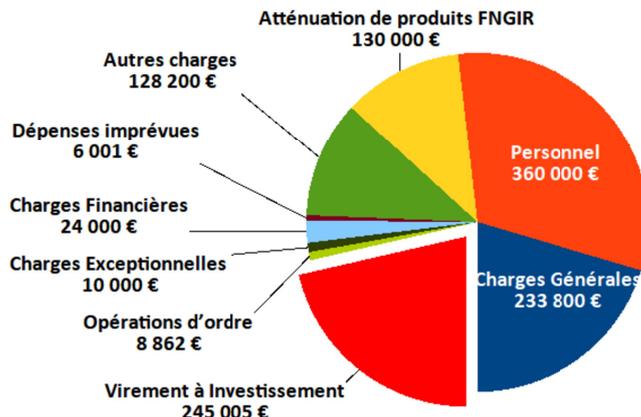
Les dotations de l'État, ne représentent que 7,3 % des recettes de fonctionnement.

Les « produits de services » sont les paiements des parents d'élèves pour la cantine et le périscolaire.

Les « autres produits » sont, principalement, les loyers payés pour les huit logements appartenant à la commune.

Dépenses : 1 145 867,63 €

900 862,63 € + 245 005 € (virés à investissement)



Les dépenses de fonctionnement sont en légère augmentation.

La principale dépense est la rémunération du personnel, 11 agents qui assurent le service public municipal (école, périscolaire, secrétariat de mairie et cantonniers).

Les « charges générales » sont les moyens de fonctionnement de l'école, la mairie, les divers locaux, le cimetière, les terrains de sport et les rues et chemins.

Les « atténuations de produits » sont les participations de la commune à la solidarité avec les communes moins « riches ». Les « autres charges » sont les participations aux organismes extérieurs (SDIS, SIEA, Sivos, etc.) et les indemnités de fonction des élu·e·s.

Les « charges financières » sont les intérêts des emprunts.

La maîtrise budgétaire permet d'affecter 245 005 € à l'investissement.

IMPÔTS

Bien que les taux d'imposition à Pougny soient sous la moyenne des communes de l'agglomération de Gex, le Conseil municipal a décidé de les laisser inchangés.

	Taux moyen CAPG	Taux Pougny	Recette attendue
Taxe d'habitation TH	13,92 %	12,91 %	232 927 €
Taxe foncière TF	11,34 %	9,92 %	128 975 €
Taxe foncier non bâti TFNB	52,64 %	40,36 %	6 508 €

Données 2020

FIN DE LA TAXE D'HABITATION

A Pougny 408 foyers sont assujettis à la taxe d'habitation (TH). 326 à titre de résidence principale, 13 pour des dépendances isolées et 69 pour des résidences secondaires.

La loi de finance 2018 prévoit la suppression de la TH sur les résidences principales d'ici 2023. Les foyers les plus pauvres ne la paient plus depuis 2020. Ils sont 129 à Pougny soit 40 % des foyers (contre 80 % en France).

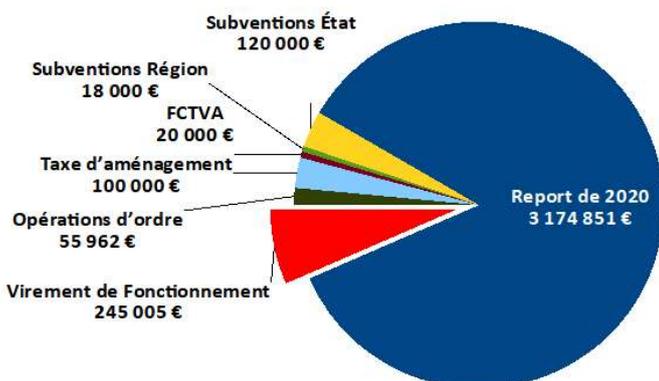
Pour ceux qui continuent de la payer, elle sera baissée de 30 % en 2021, puis de 65 % en 2022 et supprimée en 2023.

L'État compense le manque à gagner. Ainsi en 2020 il nous a versé 57 719 € à ce titre.

INVESTISSEMENT

Recettes : 3 733 818,17 €

dont 3 174 851 € reportés de 2020



Les recettes sont pour la plus grosse part le report de l'année précédente. Pour être complet il faut déduire de ce report 381 812,55 € de dépenses restant à payer. Ce report est donc de 2,7 millions € qui correspondent aux deux emprunts de 1,6 million € de 2019 et à la vente du terrain de la Douane pour 1 050 000 € perçue en 2020.

Le virement de la section de fonctionnement (245 005 €) est plus élevé que l'année précédente (158 000 €). Ce qui montre que la municipalité ne dilapide pas l'argent.

Les subventions de l'État (120 000 €) et de la région (18000 €) ont été obtenues pour les classes modulaires.

Le FCTVA est le remboursement par l'État de la TVA payée par la commune sur ses investissements de 2019.

La taxe d'aménagement résulte de la construction des 59 logements de la Douane et les 15 du Panoramique.

Les « opérations d'ordre » sont des entrées à l'inventaire, strictement équilibrées en dépenses.

Dépenses: 3 733 818,17 €

Classes modulaires	218 983 €
École Agrandissement	1 200 000 €
Rues Mottier et Mairie	102 000 €
Parking Gare	400 000 €
Cimetière	20 000 €
Église	29 507 €
Voies piéton et vélo	180 000 €
Bâtiment Multifonction	800 000 €
Divers	59 228 €
Remboursement capital emprunts	677 000 €

L'année 2021 a commencé par l'achèvement des deux classes modulaires dans l'école.

L'école a encore besoin d'agrandissement pour anticiper l'augmentation des effectifs attendue avec la livraison des 59 nouveaux logements à la Douane et les 15 au Panoramique.

Les rues Mottier et Mairie vont être entièrement refaites en lien avec la réfection des réseaux d'eau.

Les abords de la Gare vont être rénovés pour faciliter l'accès piéton, vélo et créer un parking.

Deux enveloppes sont prévues pour rénover le cimetière et pour des travaux dans l'église.

Un budget est fléché des voies piéton et vélo.

Le projet d'un bâtiment « Multifonction » est provisionné pour une salle des fêtes, des vestiaires près du stade, etc.

Chaque année la commune rembourse une part du capital de ses emprunts. En mars 2021 l'intégralité de l'emprunt de 600 000 € a été remboursée .

VITE DIT

- Le centre de vaccination de Gex peut accueillir maintenant les personnes de plus de 70 ans, s'il dispose d'assez de doses : 04 85 29 21 09.
- **Bus à la demande** Pougny-Collonges-Farges-Cern, lun-ven, et Leaz-Challex, lun-sam. Réservation la veille avant 17 h au 0 800 00 67 59, du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 14h à 17h. Horaires affichés sur les panneaux communaux.
- Les élections départementales et régionales devraient se tenir les 13 et 20 juin (sauf report en raison de la situation sanitaire).
- L'ouverture d'une quatrième classe à l'école a été validée par l'Inspection académique.
- Le verger de Tiocan (Péron), géré désormais collégialement, va renforcer son partenariat avec les écoles gessiennes.
- Nouvelle permanence à Saint-Genis-Pouilly et sans rendez-vous pour les femmes victimes de violences conjugales et de discriminations sur le plan juridique, social et psychologique. Nouveaux horaires dans les panneaux communaux.
Comité Ni putes ni soumises Pays de Gex.

Tél. : 07 68 80 87 13

npns.ferneypaysdegex@free.fr

- Le site interne est actualisé régulièrement : www.pougny01.com. Si vous êtes curieux, un nouveau site est en construction : www-dev.pougny01.com.
Il remplacera bientôt l'ancien site, vos remarques sont attendues.
- Livraison de courses entre particuliers : www.shopopop.com/
- Nos concitoyens bénéficiaires de l'ADAPA seront peut-être intéressés de savoir que cette association recrute des aides à domicile sur le secteur de Saint-Genis-Pouilly. Contact : recrutement@adapa01.com ou 04 74 45 51 70.
- Le groupe AST qui pilote le chantier de Pougny Haut a été prié de respecter l'arrêté de police permanent relatif aux bruits de voisinage.
- Chasses du Rhône du 18 mai au 29 mai pour la retenue du barrage de Verbois et pour celle du barrage de Genissiat.
- Consultation sur les réformes à privilégier pour rendre l'action publique plus efficace : <https://participation.senat.fr/>

VOISINAGE ET NUISANCES SONORES

- La municipalité vous invite à respecter les tombes et leur fleurissement.
- Les propriétaires de chiens sont invités à tenir leur animal, en particulier, en l'éduquant pour éviter les aboiements intempestifs.
- La municipalité rappelle les règles de courtoisie pour limiter les nuisances sonores en respectant les horaires rappelés dans le tableau suivant.

Autorisés	Lun-ven	Samedi	Dimanche
Bricolage et jardinage	8h-19h	9h-12h 13h30-19h	
Chantiers publics ou privés	7h30-18h	9h-17h	
Fêtes et engins divers	90 db maximum sur toute la commune		

SALUT JEROME



Jérôme Métrillod a quitté le service de la commune.

Nous le remercions pour le travail qu'il a accompli.

Nous lui souhaitons pleine réussite dans son nouvel emploi de conducteur de camion à la communauté de communes du Genevois.

Clément Legrand prend sa succession.

ASSOCIATIONS

■ Subventions 2021

Une enveloppe de 9800 € est inscrite au budget 2021 pour les subventions aux associations.

Le tableau ci-contre en donne le détail.

Pour l'année prochaine un barème sera discuté avec les associations.

Association	2020	2021
Accueil gessien	100 €	100 €
ADEP Pupilles	100 €	100 €
Association NOUS AUSSI	100 €	100 €
Club Primevères	450 €	450 €
École musique junion	200 €	100 €
Festijam	300 €	300 €
Jeunes sapeurs pompiers	100 €	100 €
Ensemble de cuivres Chancy-Collonges	600 €	600 €
Rugby	600 €	600 €
Sou des écoles	2 200 €	2 200 €
Restos du cœur	1 000 €	0 €
Secours populaire	1 000 €	0 €
Verger Tiocan	0 €	100 €
Associaton de chasse	0 €	300 €
Reste à attribuer		4 750 €

PERIGOLADE

Le « light painting », une animation montée au péricolaire le mercredi 3 mars par notre animateur Aurélien Moutinho.



■ La Société de chasse de Pougny



Fête du boudin 2021

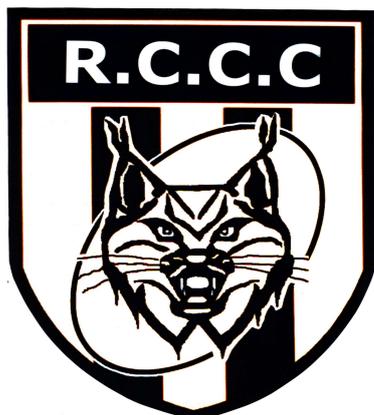
Depuis plusieurs années, nous fêtons la fin de saison de chasse en préparant un délicieux boudin frais. Le 27 février 2021, avec des conditions sanitaires contraignantes, nous avons pu maintenir la fabrication et la vente pour des amateurs de plus en plus nombreux.

Malheureusement nous n'avons pu servir toutes les demandes et nous en excusons. L'année prochaine, nous augmenterons la quantité produite dans la mesure de nos possibilités aux fins de satisfaire le plus grand nombre de gourmands possible.

Merci à toute l'équipe pour ces deux ou trois jours de travail ainsi qu'à tous les habitants qui ont répondu présents.

À l'année prochaine dans de meilleures conditions et bon appétit bien sûr...

■ Rugby Club du Canton de Collonges



Nous espérons que vous vous portez tous bien malgré cette crise sanitaire qui dure... Le Rugby Club (RCCC) continue de s'entraîner tous les samedis de 10 h à 12 h avec l'aval de la Fédération française de rugby. Seules les compétitions sont malheureusement à l'arrêt.

Nous avons pu faire la distribution de friandises pour Noël sans le traditionnel repas offert aux enfants. Nous avons organisé lors des week-ends enneigés des jeux «rugby neige» au grand bonheur des enfants et des parents. Nous allons également, lors des fêtes de Pâques faire la distribution d'œufs en chocolat. En revanche, nous ne pourrons malheureusement pas cette année organiser notre repas de printemps initialement



prévu le 20 mars mais nous vous donnons rendez vous en 2022!

Le RCCC a profité du retour des Etats-Unis, de Tanguy (ex joueur du club) grand frère de Victorine pour organiser une journée de soutien à l'association «Vic pour la Vie». En effet, sa petite sœur est atteinte du gliome infiltrant du tronc cérébral. Vous pouvez si vous le souhaitez vous connecter sur le site www.vic-pour-la-vie.fr pour soutenir Stéphanie et Laurent et leurs parents.

■ Rue de la Mairie

Les réseaux d'eaux usées de la rue Mottier et de la rue de la Mairie doivent être rénovés cet été. Nous en profiterons pour tester des solutions pour sécuriser les abords de l'école.

A la suite de la concertation des parents délégués du Conseil d'école, de nouvelles mesures de stationnement entreront en vigueur pendant les vacances de Pâques :

- une dizaine de places de stationnement dédiées au personnel de l'école et aux agents seront aménagées à la mairie.
- nous avons demandé aux riverains de ne plus se parquer, lors des créneaux scolaires, sur le parking en amont de l'école qui sera désormais dédié au stationnement des parents ne pouvant faire autrement que d'amener leurs enfants en voiture à l'école. Les parents ainsi garés devront désormais cheminer à pied avec leurs enfants de et vers l'école.
- l'espace devant l'école pour les enfants qui attendent leurs parents sera agrandi et sécurisé, notamment avec du nouveau mobilier urbain.

Nous vous tiendrons informés des résultats de cette expérimentation.

■ Route de Collonges

Une bande centrale en résine rouge sera appliquée, en principe fin avril, entre l'allée du Château et la rue de la Mairie afin de poursuivre la matérialisation de la zone 30 km/h.

■ Gouille Vernay

L'accès sera prochainement interdit aux véhicules motorisés, hors ayants-droit. Une barrière sera installée à cet effet sur le chemin d'accès avant le pont SNCF.

■ Route de la Chapelle

Nous rappelons que, conformément à la réglementation en vigueur, les cyclistes sont autorisés à prendre le sens interdit sur l'Asticot Palace, à la descente. Un panneau de signalisation sera prochainement aménagé à cet effet. Sera également aménagé un cheminement piéton pour sécuriser le passage du futur pédibus entre la moraine du Crêt et l'Asticot Palace.

■ Gare SNCF

Un premier contact a été établi avec la SNCF autour du projet de restaurant de Vincent Girod dans le bâtiment de la gare. Une demande de subvention a été adressée à la région pour étudier la réalisation d'un parking de 20 à 40 places.

GARE A TOI



Né d'une réorientation professionnelle réfléchie et arrosée de passion, **GARE À TOI** est un rêve-projet qui a grandi au cours de nombreuses formations culinaires inspirantes.

Son créateur Vincent Girod, cuisinier restaurateur veut absolument que son idée folle tienne toutes ces promesses, et surtout qu'elle fédère de fabuleux moments amicaux, musicaux, familiaux, et de belles rencontres autour d'une restauration saine, locale & de saison.

GARE À TOI est pourtant plus qu'un simple projet de restaurant, son évolution se fera en plusieurs étapes :

La première, d'ici environ un mois, des plats à emporter, des pains maison, des repas sur mesure et beaucoup d'autres surprises délicieuses qui vous seront proposées très bientôt depuis le labo de Vincent, se situant aux Rives du Rhône à Pougny uniquement sur réservation afin de cultiver le 0 déchet.



Dans un second temps, l'ouverture d'un lieu de restauration sur la commune. De belles pistes sont déjà étudiées consciencieusement pour vous offrir le meilleur.

Comme vous l'avez compris, nous n'attendons donc que de pouvoir vous rencontrer, vous régaler et partager avec vous.

A très bientôt donc.

La Team **GARE À TOI**



135 rue de Genève 01170 Gex

Site internet : paysdegexagglo.fr

Courriel: infopaysdegexagglo.fr

Tel : 04 50 42 65 00

Compte rendu de la rencontre avec le Président de l'agglomération lors du Conseil municipal du 11 février 2021. Nous recevrons M. Dunand à nouveau le 5 mai.

Prise de parole de M. Patrice Dunand, président de l'Agglo

(Note de la rédaction : Le compte rendu qui suit reflète les propos de M. Dunand, qui n'engagent en rien la position des élus municipaux de Pougny.)

L'Agglo forme un ensemble de 27 communes et d'environ 500 conseillers municipaux dont une cinquantaine seulement siègent au Conseil communautaire. L'idée a donc été d'organiser des rencontres auprès de toutes les communes qui étaient d'accord, dans le but de faire connaissance, d'expliquer et de faire comprendre quelles sont les orientations de l'Agglo, d'échanger avec les représentants des communes dans un cadre moins formel.

Le nouveau Conseil communautaire est en place depuis Juillet 2020 avec un renouvellement des cadres. La plupart des orientations sur des projets déjà enclenchés ont été reconduites; certaines ont été renforcées. Patrice Dunand évoque quatre points essentiels

Sur le pôle Santé: renforcement des moyens mis en œuvre. Pour rappel, la santé relève de la compétence de l'Etat, via les Agences régionales de santé (ARS). Il existe à Gex un Centre de soins immédiats qui est rattaché au Centre hospitalier Annecy Genevois (le CHANGE) dont l'Hôpital de Saint-Julien fait partie. Les directions sont communes aux trois structures. Un déficit de médecins de ville et de services de santé sur l'ensemble du territoire de l'Agglo est constaté depuis plusieurs années.

Il n'est pas question actuellement de construire un hôpital dans le Pays de Gex, pour des raisons évidemment financières, mais pas que. Une enquête à laquelle environ 5.000 personnes ont participé montre que le désir d'une structure hospitalière est bien réel (environ 40% des participants) mais M. Dunand l'interprète comme un besoin surtout axé sur de la médecine spécialisée (dermato, gynéco ...), qui fait cruellement défaut. L'idée est donc de renforcer les compétences et la diversité des offres de services de

santé. Dans ce sens l'Agglo a salarié des médecins, organisé des consultations décentralisées en lien avec l'Hôpital de Saint Julien (en complément au service de garde de Gex), créé un espace supplémentaire d'accueil de 200 m². La proximité des stations de ski a justifié l'installation d'un service de radiologie et de traumatologie légère. Il existe également depuis peu un service de biologie (qui a permis d'installer une unité de détection Covid-19 très rapidement en 2020). Toutes ces actions se traduisent par un déficit budgétaire assez important puisque les dépenses se chiffrent par exemple en 2020 à 900 000 € pour des recettes à hauteur de 100 000 €.

Sur les **rapports entre l'Agglo et les communes**, une remise à plat de certaines compétences est jugée nécessaire par la nouvelle mandature. Le transfert de compétences amène parfois en effet à des incohérences et à des pertes de temps, d'énergie et d'argent. La gestion des quatorze zones artisanales et des deux technoparcs gessiens est une compétence de l'Agglo, donc en cas de déneigement par exemple, c'est à l'Agglo d'intervenir alors que les communes possèdent leurs propres services ... Résultat: le temps que l'Agglo soit passée partout, la neige a fondu! Pareil pour certains services voirie ... personne ne sait plus qui doit faire quoi. En parallèle, une remise à plat du fonctionnement et des budgets correspondant est évoquée.

Les liens ont été renforcés avec le **Pôle métropolitain du Genevois français** et une structuration qui permet de parler d'une seule voix a été mise en place. C'est une carte majeure de la future gestion du territoire, notamment en matière de transport et d'habitat. Il faut absolument travailler en bonne harmonie et le cadre est

complexe. C'est Vincent Scattolin, maire de Divonne, qui représente l'Agglo au Pôle métropolitain. Il en est le premier vice-président.

Quatrième et dernier point, la **gestion des déchets** et le pacte de transition écologique. Là aussi ce sont de vastes sujets qui demandent beaucoup d'investissements autant en gestion qu'en financement. Pour mémoire, de lourds investissements ont été engagés afin de créer ou agrandir des déchetteries partout sur le territoire de l'agglo. La ressourcerie d'Ornex devrait ouvrir à court terme et une politique de

Mme Murielle Bénier, vice-présidente chargée des finances, nous présente ensuite le **budget de l'Agglo** et son évolution (un diaporama est consultable sur le site de la commune de Pougny).

Il faut retenir que, bien que l'Agglo paraisse riche vue de l'extérieur, il n'est pas si facile de trouver de l'argent. Les recettes proviennent de la taxe foncière sur les propriétés bâties (2,35%), non bâties (11,34%), de la taxe d'habitation (3,24%) amenée à disparaître pour les habitants mais qui est d'ores et déjà compensée par l'Etat sur la base de l'année 2020 ; une éventuelle augmentation de la population n'aurait pas d'effet sur le montant. Les recettes proviennent aussi de la taxe professionnelle (22.32%) également remaniée dans son prélèvement et sa redistribution. Ces différents taux sont appliqués à la valeur locative. A noter que les valeurs locatives des constructions des particuliers ont été déterminées par l'Etat depuis de nombreuses années et présentent des disparités importantes d'une commune à l'autre. Murielle Bénier pense qu'il est compliqué, voire impossible d'harmoniser et de trouver un mécanisme de lissage. A noter que la Compensation financière genevoise (CFG) constitue évidemment une part importante des recettes. Un reliquat de 2015 de 7.5 millions d'euros - 2.5 millions d'euros sur trois ans - a été restitué cette année et un rééquilibrage de la CFG entre Bellegarde et Gex a été favorable à l'Agglo.

Pour ce qui concerne la **dette**, l'annuité actuelle s'élève à environ 500 000€ dont 80 000€ pour les zones d'activité économique (ZAE). Un prêt de 4,39 millions € a été réalisé en 2020 pour financer le pôle Gestion et

mise en place de containers semi-enterrés est en cours. Il restera à gérer les problèmes d'incivilités, toujours récurrents.

Un pacte de transition écologique a été signé par plusieurs communes de l'Agglo qui incite à un développement des modes de déplacements alternatifs, et des énergies renouvelables comme le photovoltaïque, les réseaux de chaleur... Se pose aussi la question de l'approvisionnement en eau potable et la gestion par la Régie des eaux gessiennes du maillage du Pays de Gex. Et là, Pougny va être directement concerné...

valorisation des déchets, soit un remboursement d'annuité supplémentaire de 315 000€/an.

La capacité d'autofinancement s'élève à 1,6 millions € en 2020, contre 3 millions en 2018. La masse salariale est un poste important. L'effectif actuel est de 191 équivalents temps plein (ETP). L'augmentation importante des salariés de l'Agglo (de 120 à 190 en cinq ans, soit 70 ETP) s'explique par le transfert de compétences tourisme, ZAE et eaux pluviales consécutif à la loi NOTRE (Nouvelle organisation territoriale de la République) d'août 2015. Il y a eu deux postes non prévus en 2020: les dépenses Covid-19 (masques, gel, tests...) pour 1,25 millions d'euros et une facture de 1 million d'euros en raison de la moindre fréquentation des transports en commun (compensation fixée par contrat avec les transports publics genevois).

En conclusion, pour arrondir et donner un ordre d'idée, l'Agglo dépense annuellement 50 millions € en fonctionnement et 26 millions € en investissement. Les taux indicateurs sont bons, mais il convient de rester vigilant. L'Agglo a prévu de n'augmenter en 2021 ni les taux des taxes 2021 ni celui du Coefficient d'intégration fiscale, c'est-à-dire la part fiscale perçue et conservée par l'Agglo après déduction des reversements aux communes. Elle réduira l'augmentation des effectifs au maximum et limitera le recours à l'emprunt.

Au terme de cette présentation, Patrice Dunand a ouvert le débat.

Mme la maire liste les préoccupations et les projets de l'équipe municipale, notamment en ce qui concerne la création d'un parking P+R à la gare. Pour l'instant il ne faut rien attendre de l'Agglo en termes de subvention car rien pour l'instant n'est budgété pour ça, l'Etat suisse - pas Genève, qui y était favorable - s'étant désengagé du financement des P+R. Malgré une remise en route du dossier, il faudra être patient et attendre que la compétence soit acquise et financée.

Le problème de la ressource en eau a été évoqué, ainsi que la classification RAMSAR qui n'a pas aboutie.

D'autres questions ont été évoquées telles que le transport dans le sud gessien, les logements sociaux, l'école.

A noter que l'Agglo met à la disposition, si besoin, de l'équipe municipale différents services pour nous épauler dans le montage des dossiers et nous orienter vers les aides possibles, un agent de l'Agglo étant spécialement dévolu à cette fonction.

NOS PRATICIENS, ARTISANS ET COMMERÇANTS

Vous n'êtes pas sur la liste ? Quelque chose est faux ? Merci de vous déclarer en mairie.

A Pougny

- **L'épicerie de l'Aurore**
Vente directe. Mer : 16h-19h, sur le parking du passage à niveau. 06 33 10 04 09
- **Poissonnerie BEALAY**
Vente directe. Mardi après-midi – Pougny Gare, de 14 h à 14 h 45 et Pougny-Haut, rue Mottier de 14 h 45 à 15 h 30. 06 08 64 34 14
- **GARE À TOI**
Nouveau à Pougny ! Plats à emporter, pains maison, repas sur mesure. Instagram : @restaurantgareatoi.
[f restaurantgareatoi](#).
restaurantgareatoi@gmail.com.
06.15.29.56.66
- **Epicerie en ligne.**
Retrait: 352, route de l'Etournel.
[f olivale](#) ou www.olivale.com. 07 54 81 36 65
- **Spartacus, pizzas à l'emporter.**
Jeu, vend et sam. Angle route de la gare/route de la Fruitière. Devant la menuiserie Locatelli.
06 41 35 23 01
- **Réflexologie générale & Reiki, Murielle Marcon.**
06 80 99 77 44
- **Nakara Thai, cuisine.**
[f nakarathaicuisine](#)
+41 78 743 62 16
- **Phytoressences**
Catherine Lachaux. Phytothérapeute diplômée de l'IFMV à Genève. Drainage lymphatique.
catherinelachaux74@gmail.com
06 43 09 06 53
- **Joël Locatelli. Charpentier-menuisier.**
04 50 56 79 90
- **Fabrice Morand électricité. 320 Vie Creuse.**
06 89 58 29 82
- **HP Services. Menuisier/bâtiment/agencement de cuisine. 33 route de la Gare.**
06 16 04 00 81
- **Travaux Leblanc. Petite rénovation, jardinage.**
07 81 39 74 20
- **Cours de sciences, maths, physique, sciences de l'ingénieur. A partir de mi-juin jusqu'à la rentrée de septembre. M. Durand Louis. 07 82 34 70 68**

A Collonges

- **Maraîchères GAEC Le Jardin des fées. Vente directe.**
Domaine de Piers. Ma et jeudi : 10h-12h30/14h-18h30 ; sam : 10h-12h. 06 72 60 86 77
- **Boulangerie-pâtisserie Le rendez-vous des Gourmets.**
91, Grand Rue.
Lun-sam : 7h-12h30/15h-19h ; dim : 7h-13h.
Fermé le mercredi. 04 50 59 64 28
- **Traiteur-boucher chez Gaël. 106, Grand Rue.**
www.chezgael-traiteur-paysdegex.fr
04 50 59 65 10
- **Proxi Chez Karen et Bea. 106, Grand Rue.**
Lun-sam : 8h-12h30/15h-19h.
beka.collonges@orange.fr. 04 50 56 84 62
- **Plats indiens à emporter (fermé en ce moment). 52 rue du fortin.**
[f GareyHomemadeDelicacy](#). 04 50 59 47 87
- **Fleuriste. Au Jardin d'Eden, 47, grand Rue.**
contact@au-jardin-eden.fr. 04 50 13 12 09
- **La Poste. 134 rue du Fort.**
Mar-ven : 13h30-17h ; sam : 9h-12h.
- **Tabac de l'Union. Lun-mar-jeu-vend : 8h30-12h.**
- **Réparation toutes marques. Start Auto. Technoparc sur la Vie. 04 50 56 86 25**
- **Librairie Noires Merveilles. 57, Grand Rue.**
librairienoiresmerveilles@yahoo.com
www.librairie-noires-merveilles.fr
04 56 82 39 78
- **Atelier de couture. Mme Loretta Borel. Anna Couture. 148, rue de Pré Moitier.**
annvinot@gmail.com. 07 86 04 76 56
- **Maison d'hôtes La Colonie. 210, rue du Fort.**
info@lacolonie.fr. 04 50 56 09 76
- **Maison de Santé du Fort, pluridisciplinaire**
 - Médecins: 04.50.56.71.00
 - Pharmacie du Fort: 04.50.59.60.17
 - Infirmiers: 04.50.56.71.64
 - Kinésithérapeute: 04.50.59.66.19
 - Sage femme: 06.63.86.16.66
 - Psychologue: 06.15.47.47.59
 - Podologue: 04.50.59.54.79
 - Ostéopathe: 07.83.92.30.84.ou 07.81.61.14.58

A Farges

- **Les 3 Petits fermiers. Vente directe de produits locaux. 198, route d'Asserans. Ven-sam : 9h-19h.**
www.les3petitsfermiers.com

Apprendre est un plaisir, partager son savoir est enrichissant

La journée « Partage des connaissances »

Samedi 5 juin 2021 dès 14h

A la fruitière , en plein air

(si les conditions sanitaires le permettent)

C'est pour quoi ? *pour un moment de partage*

C'est pour qui ? *tout le monde*

C'est combien ? *c'est gratuit*

Comment fait-on ? *Inscription auprès de lamairie (04 50 56 78 77) dès à présent*

Prenez soin de vous et au plaisir de vous revoir.

Bonjour,

Vous avez vu à Pougny le CCAS organise une journée « Partage des connaissances ».

Vous allez me dire « qu'est ce que c'est ? », et bien je vais vous expliquer.

Imaginez-vous sur un marché, des enfants et des adultes tiennent chacun un stand mais pas pour vendre des fruits et légumes, non ! Chacun est là seulement pour PARTAGER avec les autres.

Partager quoi ? tout ce que vous avez envie de PARTAGER ! un savoir-faire, une passion ou tout simplement une recette, un livre, une idée...

Qu'en pensez-vous, sympa non ? Surtout au vu du contexte actuel. Se retrouver pour partager un bon moment autour d'un café ne serait pas de refus.

A VOS AGENDAS

Avril

- **Jeudi 15 avril 2021 à 20 h 30.** Concert Jazz In Fort l'Écluse en ligne ou en live Multicolor Jazz (CH). Jazz, Swing... Renseignements: www.paysdegexagglo.fr/cultureonline/

Mai

- **Jeudi 13 mai 2021 à 20 h 30.** Concert Jazz In Fort l'Écluse en ligne ou en live Yemaya (FR-CH). Latin jazz... Renseignements : www.paysdegexagglo.fr/cultureonline/

SOU DES ECOLES

Retour de la traditionnelle "Quête-Tombola", distribution de muguet et Petit Marché de Printemps du Sou des Écoles.

C'est avec joie que le Sou des Ecoles reprend ses activités.

Malgré les restrictions en vigueur, les maîtresses ont à cœur d'organiser des activités pédagogiques pour les enfants à l'école.

Afin de les soutenir, le sou des écoles vous propose 2 événements : La traditionnelle "Quête-Tombola" avec distribution de muguet le samedi 1^{er} Mai et le "Petit Marché de Printemps" le dimanche 9 mai.

Le samedi 1^{er} Mai :

Les membres du Sou feront le tour du village pour vous proposer de participer à la traditionnelle quête/tombola du sou des écoles (en 2020 elle avait été annulée pour cause de confinement). Cette année nous aurons le plaisir de vous offrir un brin de muguet (un brin de bonheur 😊).

Le dimanche 9 mai :

Le premier "Petit Marché de Printemps" se tiendra à la fruitière de 08h00 à 14h30.

- **Mercredi 19 mai à 14 h.** Découverte du site naturel du marais de l'Étournal, par le parc naturel régional du Haut-Jura. Sortie réservée aux habitants de Pougny, durée 2h. Rendez-vous au parking de la gouille du marais.

QUOI DE NEUF DANS LA CULTURE ?

- En attendant sa programmation estivale, dès le 19 juin au Fort l'Écluse, le Festival Jazz In Fort l'Écluse vous propose ses concerts d'hiver en ligne ou, dès que la situation sanitaire le permettra, à l'Orangerie du Château de Voltaire. Renseignements : www.paysdegexagglo.fr/cultureonline/.

Stands de produits locaux "à emporter" avec Foire aux plantons (légumes, aromates et fleurs) / Fromages fermiers / Pains frais / Confitures maison / Pâtisseries / Bières artisanales / Exposition de poteries.

Présentations sur le thème des Terrarium par les enfants du périscolaire.

Également pour votre repas du midi... Poulet fermier rôti et ses pommes de terre "à emporter".

Par souci d'organisation, vous trouverez dans le journal des bons pour pré-commander vos plantons et vos fromages fermiers.

Merci de retourner le bulletin dans la boîte aux lettres de la Mairie avant le 16 avril

Le Sou des Ecoles se réjouit de partager ces prochains événements avec vous (en conservant les gestes barrières).

Venez nombreux et n'hésitez pas à partager avec vos familles et vos proches.

Le Sou des écoles.

